Quelle est la politique d'assiduité d'Out-of-Boundary ?

Il peut être demandé aux élèves out-of-boundary de la pré-maternelle à la 12e année ayant plus de **10 absences non justifiées ou 20 retards non excuses**, de retourner dans leur école de quartier à la fin de l'année scolaire si l'école out-of-boundary a appliqué et documenté TOUTES les procédures DCPS relatives à l'assiduité. Cette politique ne s'applique pas aux élèves au jardin d'enfants ou en pré-maternelle. .

Quelles sont les attentes en matière d'assiduité pour tous les élèves ?

- **Arriver à l'heure** tous les jours à l'école et en classe.
- **Amener les livres** et le matériel en classe.
- **Demander à l'enseignant** le devoir manqué ou les devoirs de rattrapage.
- **Fournir un justificatif** à votre école locale pour les jours manqués.
- **Demander de l'aide au personnel de l'école** si vous avez des préoccupations académiques ou autres (ex. La sécurité ou le manque de transport) vous empêche de venir à l'école.

Que dois-je faire si je n'ai pas de logement stable et que j'ai besoin d'aide ?

Le programme pour les jeunes et les enfants sans domicile fixe de DCPS (HCYP) offre aux élèves ayant un logement temporaire ou de transition les aides suivantes:

- Inscription à l'école;
- Aide au transport;
- Effets personnels (uniformes, matériel scolaire et plus).

Pour plus d'information, veuillez contacter la personne qui s'occupe des sans-abris dans votre école ou contactez le spécialiste HCPYP de DCPS au (202)576-9502.

Qui dois-je contacter pour obtenir des informations supplémentaires ?

District of Columbia Public Schools
Office of Youth Engagement
Student Attendance & Support Service
1200 First Street, NE
Washington, DC 20002
T 202-442-4404
F 202-535-1338

DISTRICT OF COLUMBIA
PUBLIC SCHOOLS

PRÉSENT AUJOURD'HUI

RÉUSSIR DEMAIN.

Brochure sur l'assiduité dans les DCPS
Mise à jour en août 2014 (FRENCH)

Premier jour, tous les jours

Aux écoles publiques du District de Columbia (DCPS), notre objectif est de s'assurer que chaque élève réussisse au niveau académique en étant présent à l'école **à l'heure tous les jours.** Les élèves assidus apprennent et réussissent plus à l'école.

DCPS a changé ses priorités, elles sont passées de surveiller *uniquement* les absences non justifiées à surveiller *toutes* les absences en suivant **l'assiduité *In-Seat*** (ISA).
Certaines absences sont inévitables, mais si les enfants manquent trop de jours de classe - **justifiés ou non** - ils peuvent prendre du retard.

Un jour d'absence est une opportunité d'apprentissage ratée. Faisions de l'assiduité une priorité!

L'assiduité à l'école est-elle obligatoire?

Oui, en vertu de la loi, l'assiduité à l'école est obligatoire! Tous les élèves ayant cinq ans d'ici le 30 septembre de l'année scolaire en cours doivent être présent à l'école tous les jours jusqu'à ce qu'ils complètent les cours nécessaires pour l'obtention du diplôme ou qu'ils atteignent leur 18e anniversaire.

Qu'est-ce que l'école buissonnière ?

L'école buissonnière est une absence non justifiée d'une mineur (5 à 17 ans) avec ou sans l'accord parental, même si le parent est au courant.

Quelle est la différence entre les absences justifiées et non justifiées ?

Absences justifiées- les enfants d'âge scolaire sont absents de l'école avec une raison valide et l'accord parental. Les absences justifiées comprennent:

- La maladie (un certificat médical est obligatoire si l'élève est absent plus de 5 jours);
- Décès dans la famille proche de l'élève;
- Obligation pour un élève d'être présent devant un tribunal en tant que plaignant, suspect, témoin ou juré;
- Jours religieux;
- Fermetures temporaires de l'école à cause de la météo, conditions dangereuses ou toute autre urgence;
- Rendez-vous médical, un justificatif du médecin est obligatoire);
- Echec de la ville de DC de fournir un moyen de transport dans la limite de sa responsabilité légale;
- Rendre visite à un parent militaire;
- Urgences approuvées par DCPS.

Absences non justifiées les élèves d'âge scolaire sont absents sans raison valide, avec ou sans l'accord parental. Exemples d'absences non justifiées;

- Vacances familiales
- Garde d'enfants
- Shopping
- Courses
- Réveil tardif
- École buissonnière
- Recherche d'emploi
- Vacances
- Maladie d'un parent

Les élèves absents 20% de la journée recevront une absence non justifiées pour un jour entier.

Que se passe-t-il quand un élève à des absences **Non justifiées** ?

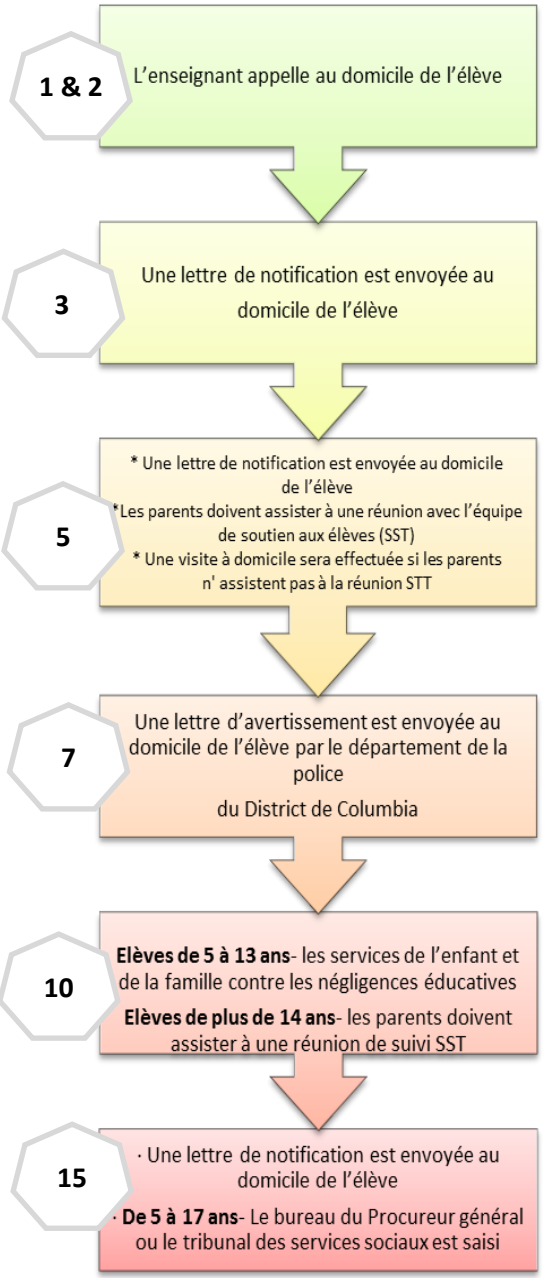

Brochure sur l'assiduité dans les DCPS
Mise à jour en août 2014 (FRENCH)